

Demande d'autorisation de chasse particulière de destruction de sangliers avec un appareil de visée thermique jusqu'au 14 avril 2026

La chasse particulière est une mesure de destruction qui autorise pour un territoire et une période limitée des personnes désignées à conduire des opérations de destruction d'une espèce. Les mesures de destruction du sanglier avec un appareil de visée thermique relatives à la présente demande sont encadrées par l'arrêté préfectoral 2025-DDT-SERAFF-UFC N°66 du 10 décembre 2025 autorisant la destruction de nuit du sanglier.

Je soussigné(e), (nom, prénom):

demeurant à (adresse complète):

courriel:

n° de téléphone:

agissant en tant que titulaire du droit de chasse sur le(s) territoire(s) de chasse suivant(s):

- lot communal n° commune de
- réserve de chasse appartenant à sur la commune de
- réserve de chasse appartenant à sur la commune de
- réserve de chasse appartenant à sur la commune de
- réserve de chasse appartenant à sur la commune de

solicite l'autorisation de pouvoir détruire les sangliers en utilisant un appareil de visée thermique dans le cadre d'une chasse particulière sur le(s) territoire(s) de chasse indiqués ci-dessus et pour la ou les raisons suivantes (cocher la case correspondante):

prévention de dommages importants aux cultures: (préciser les cultures concernées):

dans l'intérêt de la sécurité publique (préciser ci dessous):

autres motifs (préciser ci dessous):

Liste des tireurs autres que le détenteur du/des territoire(s) de chasse pour lesquels je sollicite l'autorisation de destruction avec un appareil de visée thermique sur le(s) territoire(s) de chasse indiqués ci-dessus:

Nom	Prénom	Adresse complète

Je prends note que l'organisation et la mise en oeuvre des opérations de destruction sont de ma seule responsabilité.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés ci-dessus sont sincères.

Je m'engage à transmettre au lieutenant de louveterie ayant délivré l'autorisation de destruction, dans les 48 heures après chaque mise en oeuvre des opérations de destruction, le nombre de sangliers abattus dans le cadre de la présente demande pour chacun des territoires de chasse concerné.

Fait à [] le [] / [] / 20[]

Signature du demandeur:

La présente demande est à adresser uniquement par mail au lieutenant de louveterie en charge des communes où les territoires de chasse concernés sont localisés. (voir liste des lieutenants de louveterie en annexe)

Nom – Prénom du lieutenant de louveterie en charge de la ou les commune(s) concernée(s):

Avis du lieutenant de louveterie: favorable / défavorable

Fait à : [] le [] / [] / []

Signature du lieutenant le louveterie: